

CONSEIL DE LA FONCTION MILITAIRE DE L'ARMÉE DE TERRE

69e session nationale –19 au 24 Novembre 2023



Dans un espace géostratégique en pleine évolution, plus dangereux, c'est le moment pour notre armée de Terre de se transformer. La loi de programmation militaire nous offre cette opportunité, confirmant et amplifiant la modernisation de nos équipements. La réforme de notre organisation et l'amélioration de notre fonctionnement viennent compléter le virage engagé par l'armée de Terre.

La mobilité est indispensable car notre armée est jeune et repose sur un modèle de flux, permettant à chacun d'évoluer dans sa carrière.

Le plan ambition logement, doit faire l'objet d'une attention permanente. Cette attention doit aussi être portée au tiers des membres de l'armée de Terre hébergé en enceinte militaire.



Thème 1 : La mobilité, réfléchir autrement

POINTS-CLÉS :

- Pas de remise en cause du principe de mobilité
- Une attente exigeante sur l'accompagnement de la mobilité
- Le célibat géographique, choix par défaut

PRINCIPALES DIFFICULTÉS :

- Le logement, clé de voute de la mobilité
- Lourdeur administrative
- Emploi du conjoint et pouvoir d'achat

PRINCIPALES PRÉCONISATIONS :

- Une mobilité plus différenciée par parcours
- Une mobilité prise en compte dans l'avancement
- Un dialogue avec le gestionnaire à accroître
- Des bourses aux emplois à développer

Thème 2 : La mise en oeuvre du plan ambition logement

POINTS-CLÉS :

- Un défaut de communication lors de la mise en place du contrat avec Nové
- Un contexte national très tendu
- Une relation avec le prestataire mal cadrée

PRINCIPALES DIFFICULTÉS :

- A court terme, une baisse du parc de logements disponibles
- Une attribution des logements par Nové dès 2025
- Des relogements pour rénovation et une hausse des loyers
- Une COP en lieu et place d'un bail

PRINCIPALES PRÉCONISATIONS :

- Revoir IM I | 36 pour valoriser le personnel fortement muté
- Conserver la prérogative d'attribution des logements à l'autorité militaire

Étude : Les réseaux sociaux

POINTS-CLÉS :

- Le fait numérique est incontournable aujourd'hui
- Impératif d'adaptation pour l'adT

PRINCIPALES DIFFICULTÉS :

- Défaut de convivialité et de performance
- Réduction de la frontière entre monde professionnel et privé
- Addiction aux réseaux sociaux qui renforce l'individualisme
- Accélération de la diffusion de l'information susceptible d'échapper à tout contrôle

PRINCIPALES PRÉCONISATIONS :

- Amélioration de la performance des applications institutionnelles
- Éducation à la prise de distance
- Aide au recrutement et à la communication

Préoccupations

- **INDICIAIRE** : Déclassement militaire : tassement des grilles indiciaires et non indexation du point d'indice. Impact sur le pouvoir d'achat et la fidélisation.
- **PENSION** : Non inclusion d'un socle indemnitaire dans la pension (IEM)
- **NPRM** : imposition des primes et indemnités, forfaitisation de certaines primes (ISAO), critères d'attribution de l'ISAO jugés restrictifs, et non-attribution de la PCT à certaines unités.

Satisfactions

- **PENSION** : Maintien de la PLI et de ses bornes
- **NPRM** : Extension de l'IGAR (propriétaires et célibataires), IMGM, création des PCSMil, bénéfice de l'ISAO pour les TAP et PCRM.
- **SOUTIEN AUX BLESSÉS** : Plan Blessés 2, maisons ATHOS, maison numérique du blessé, et création des CABAT ZT.